

“La modernité est ce qui reparaît sous tous les étouffements”

Henri MESCHONNIC - Modernité, Modernité - 1988



n°  
24

MAI  
JUIN  
2000

# DOSSIER

## n° 2 : PENSER LA VILLE

### LA VILLE

*espace et liberté*

par Alain CAMBIER

*“L’air de la ville rend libre” : le vieil adage médiéval résonne aujourd’hui de manière provocatrice. Pour beaucoup, la ville est devenue symbole d’aliénation. Quant à son air, il connote désormais l’idée de pollution... Les vertus de la ville ne semblent plus susciter que le doute.*

#### de la ville-œuvre à la ville zone

La commune médiévale était pourtant une ville-œuvre, fière de son autonomie administrative et économique, jalouse de ses innovations sociales, soucieuse du bien commun. Les corporations faisaient office de système d’intégration et permettaient d’éviter l’exclusion sociale<sup>1</sup>. L’assemblée des bourgeois en parlement manifestait son avancée politique qui se traduisait par son sens de la coopération, des obligations contractuelles et la réciprocité des devoirs et des droits.

L’esthétisation de la vie quotidienne était rendue possible grâce à des investissements improductifs qui entretenaient, par exemple, le sens de la fête collective.

Dans les régions du Nord, le beffroi – de Bergfrid : qui garde la paix – symbolisait l’insolence de ces villes prospères et libres, alors que les campagnes subissaient le joug du servage. Mais aujourd’hui la ville-œuvre a fait place à la ville-zone. Le mur d’enceinte - dont la signification se retrouve dans les étymologies de "polis", de "urbs" ou de "town" - qui marquait le clivage entre la ville et la campagne, a disparu.

La zone désigne désormais un tissu réticulaire où les banlieues semblent expier leur mise au ban de la société, à mille lieues de l’esprit d’urbanité, confondant licence et liberté. ...



Les images de ce dossier sont extraites du documentaire vidéo "Architecture et écriture, passerelles dans la ville" - détails p 18-19

Remerciements à **Alain CAMBIER**, **Antoine BAILLY**, **François-Xavier ROUSSEL**, **Philippe LOUGUET** et **Dominique DUPREZ** qui ont participé à l’élaboration de ce dossier.

## la ville condition de la cité

La ville arrache l'homme à la soumission au *topos* pour

l'installer dans un espace de liberté. En permettant le rassemblement des hommes, les villes sont la condition matérielle nécessaire pour créer un espace d'apparence où les hommes ne sont reconnus dans leur identité que dans la mesure où ils s'exposent au milieu des autres, à travers leurs actes et leurs paroles. Les constructions qui caractérisent la ville constituent un entre-deux qui, à la fois, nous relient les uns aux autres tout en nous séparant, pour nous permettre de nous distinguer. A l'opposé du clan fusionnel qui nous empêche de nous différencier, la ville offre la possibilité de vivre au milieu d'une pluralité d'individus autonomes. Comme l'a souligné Hannah Arendt, "la fondation des villes, qui en tant que cités sont demeurées exemplaires pour l'organisation politique occidentale, est bien par conséquent la condition la plus importante de la puissance" <sup>4</sup>. Il faut que les hommes vivent suffisamment près les uns des autres pour qu'ils ressentent la puissance de la vie collective qui augmente leurs possibilités d'action. Parce qu'en ville les individus entre eux constituent un espace d'apparence, ils se rendent plus puissants qu'ils ne le sont naturellement. A Rome, les *cives* – les citoyens – étaient eux-mêmes la condition de la *civitas*, qui ne faisait alors que refléter

leur relation de mutualité et dont la structure croisée en *cardo* et *decumanus* pouvait être reproductible à l'infini.

...

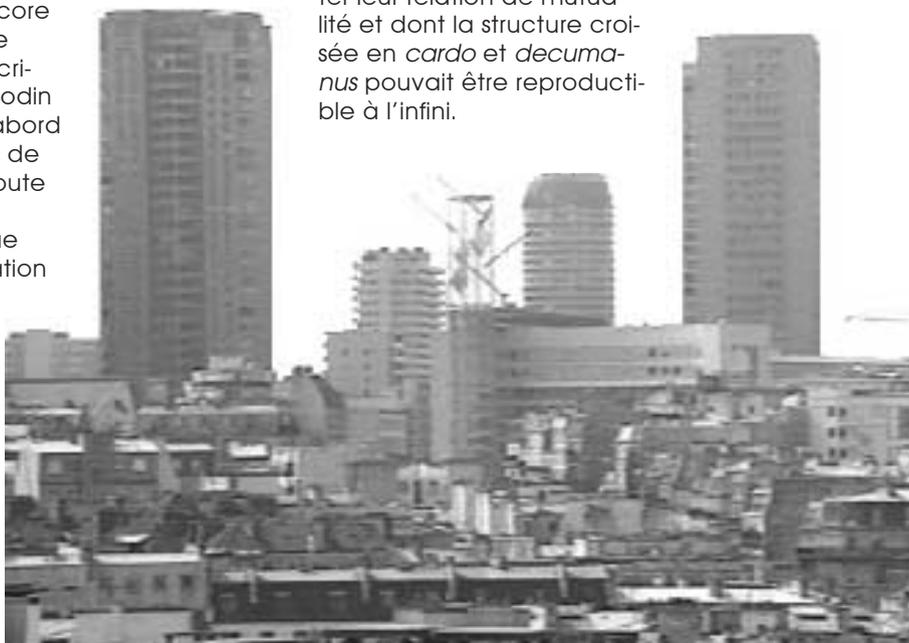
De conurbations en rurbanisations, nous n'avons plus affaire qu'à des agglomérations étranges sans dedans et sans dehors, qui ne sont ni la ville, ni la campagne. Tour à tour Minotaure ou Sphinx, la ville ne semble plus être qu'un monstre hybride dont le labyrinthe est lui-même le lieu de l'énigme. Dans la mégapole dérégulationnelle, nous semblons ramenés à l'errance originare. Ainsi, la ville semble dénaturée dans son principe. Mais n'est-il pas présomptueux de présupposer une essence de la ville ?

### le non-lieu de la ville

Certes, la ville n'est pas encore

la cité : "Les maisons font la ville mais les citoyens font la cité" écrivait Rousseau <sup>2</sup>, en reprenant Bodin <sup>3</sup>. Pourtant la ville a toujours d'abord été la condition fondamentale de l'émancipation de l'homme. Toute ville est fondée sur un principe d'u-topie, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire de négation du lieu. La ville est le résultat d'une disjonction fondatrice entre l'espace et le sol. L'originalité paradoxale de la ville est d'établir un espace de vivre-ensemble, indépendamment du lieu. La révolution Clithénienne avait ainsi défini, à Athènes,

un nouvel espace circulaire et homogène, autour d'un centre commun : l'Agora, qui avait permis de développer la démocratie. Toute ville repose sur un principe de soustraction de l'homme au despotisme du terroir, déterminé par le sang et le sol. L'arrachement au lieu marque ainsi la fin du déterminisme du lignage clanique, condition essentielle de l'assimilation du citadin au sein de la ville. La ville émancipe l'homme par son pouvoir d'il-location ou de dislocation du lieu. En Occident, la ville fut essentiellement un rassemblement de personnes étrangères au lieu.



### les limites de la ville abstraite

Le principe de soustraction au local s'est traduit dans la construction des villes par la conquête de cet élément volumétrique nouveau qu'est la verticalité. De la tour de Babel aux gratte-ciel de Manhattan, la ville s'émancipe des pesanteurs de la surface pour s'édifier en altitude. La ville cosmique de Xénakis <sup>5</sup> serait l'expression ultime de cette prétention à vouloir monter à l'assaut du ciel. Mais le risque de cette fuite en avant dans l'u-topie est de faire croire que nous pourrions nous épanouir dans un univers abstrait, peuplé d'hommes sans qualité.

Les villes à la Descartes<sup>6</sup> comme Le Richelieu - aux confins de la Touraine et du Poitou - témoignent des excès de la géométrisation à outrance de notre environnement urbain. La ville est réduite à n'être que l'incarnation d'une Idée : à défaut d'être idéale, elle n'est qu'idéelle. Comme la ville d'Amoraute avec Thomas More, la ville n'est plus d'abord qu'un projet qui naît dans l'esprit d'un homme ou de quelques hommes. Les villes qui ne sont que le fruit de l'entendement abstrait poussent à son paroxysme le déracinement de l'homme et chacun n'est plus renvoyé qu'à sa grégaire solitude. Urbanistes et architectes technocratiques ont oublié alors que l'espace n'est pas un milieu dans lequel on se trouve, mais plutôt un moyen pour s'orienter. Dès lors, la ville abstraite peut effectivement devenir source d'aliénation, parce qu'elle escamote notre être-au-monde.

## les hétérotopies de la ville

Car si la ville rompt avec la dictature du local, si elle est bien un artefact, elle ne s'édifie légitimement que pour nous ouvrir un monde où nous pouvons nous retrouver ensemble, sans nous confondre. En ce sens, l'*Urbs* est bien *Orbs*. La ville est "cette demeure non-mortelle des hommes mortels"<sup>7</sup> qui doit leur permettre de faire dépendre le sens de l'existence humaine d'une histoire individuelle et collective, plutôt que des lois despotiques de la nature. Les villes humaines ne sont plus alors celles qui abolissent totalement les lieux, mais celles qui leur font exprimer notre historicité. Ainsi un lien critique s'instaure entre le citadin et le lieu. Foucault opposait les hétérotopies aux utopies<sup>8</sup> : il désignait par cette expression des lieux réels, mais qui ont pour fonction de représenter d'autres lieux. L'hétérotopie est un emplacement critique puisqu'elle invite sans cesse au déplacement symbolique. Or, les hétérotopies des villes opèrent un hiatus entre le lieu et l'espace où vient se glisser l'expérience de la temporalité. Les hétérotopies nous dépaysent nécessairement parce qu'elles projettent sur l'espace urbain l'historicité de l'homme : la bibliothèque, le musée, ou les monuments témoignent de notre historicité culturelle, de notre longue durée ; le cinéma et le théâtre nous arrachent au rythme du temps institué pour nous faire croiser des destins anachroniques ; le jardin public met en scène ironiquement le temps des saisons ; le cimetière, l'église et l'hôpital aiguissent notre conscience existentielle ; quant à la rue, elle apparaît non seulement comme un espace de circulation, mais aussi de manifestation où peut se jouer l'histoire "*kairétique*" de luttes politiques décisives ; enfin la place publique n'est pas que le carrefour de l'échange marchand, mais aussi le creuset où se forge le jugement critique de l'opinion publique. Ainsi, l'espace de la ville est taraudé par le temps historique.

## un espace historicisé

La ville offre la possibilité de se distancier vis-à-vis des rythmes de la nature qui régissent les êtres. A la campagne, le temps reste soumis aux cycles de l'espace cosmique. A l'inverse, l'espace urbain devient plutôt l'expression d'une temporalité inédite : celle de l'historicité de l'homme. L'irruption de la temporalité humaine est ainsi la raison profonde de cette contestation du lieu si caractéristique de la ville. Les emplacements urbains constituent un espace symbolique surchargé des significations que suscitent les soubresauts de l'existence humaine. La ville rend sensible à l'homme qu'il est l'acteur du sens de son existence. C'est dans le rejet de l'adhésion têtue au lieu que peut surgir la conscience de l'historicité de l'existence humaine. Parce qu'elle aménage notre être-au-monde, la ville articule notre temporalité privée sur l'histoire publique. Elle libère parce qu'elle nous ouvre à un temps spécifiquement humain. C'est pourquoi, la ville peut légitimement revendiquer son droit de cité.

- 1 - Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, § 252.
- 2 - Rousseau, *Du contrat social*, I, 6, note.
- 3 - Bodin, *Les six livres de la République*, I, 6.
- 4 - Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, V.
- 5 - Iannis Xenakis, *Musique et architecture*.
- 6 - Descartes, *Discours de la méthode*, deuxième partie.
- 7 - Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, IV.
- 8 - Michel Foucault, *Des espaces autres*, in *Dits et écrits*, IV.

- Hannah Arendt : *Condition de l'homme moderne*, IV, V  
Éd. Pocket, 1992  
Jean Bodin : *Les six livres de la République*, I, 6  
Éd. Confluences, 1999  
Michel Butor : *L'emploi du temps* - Éd. Minuit, 1995  
René Descartes : *Discours de la méthode*, II  
Éd. Hatier, 1999  
Michel Foucault : *Des espaces autres*, in *Dits et écrits*, IV  
Éd. Gallimard, 1994  
Georg Wilhelm Friedrich Hegel : *Principes de la philosophie du droit*, III - Éd. Flammarion, 1999  
Henri Lefebvre : *Le droit à la ville*  
Thomas More : *Utopia* - Éd. Ellipses, 1998  
Lewis Mumford : *La Cité à travers l'histoire* - Éd. Seuil, 1972  
Jean-Jacques Rousseau : *Du contrat social*, I, 6  
Éd. Hatier, 1999  
Jean-Pierre Vernant : *Espace et organisation politique en Grèce ancienne*, in *Mythe et pensée chez les Grecs*  
Éd. La Découverte, 1996  
Iannis Xénakis : *Musique et architecture* - Éd. Séguier, 1996  
Max Weber : *La Ville*, extrait in *Économie et Société*  
Éd. Aubier, 1994